

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle associative de la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Katia BEAUJARD, Maire.

### Etaients présents :

Mmes et MM BEAUJARD Katia, HAFFREINGUE Bruno, EDARD Isabelle, DIDIER Pascal, GOURMAND Joël, HAZART Florent, HUSSON Joël, JOBART Pascal, HUBICHE Maxime, TOURET Gilberte, SAUVAGE Sylvie.

### Absent(e)s excusé(e) :

MM. FOUCHAL Hacène, CHRETIEN Gérard  
Mme ZAKRETA Stéphanie pouvoir à Mme BEAUJARD Katia  
Mme LESCUYER Annick pouvoir à M. HAFFREINGUE

Madame EDARD Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Madame Katia BEAUJARD ouvre la séance à 19H30

### Ordre du jour :

- 1- **Personnel**
- 2- **Projets communaux et DBM**
- 3- **Manifestations**
- 4- **DIA**
- 5- **Questions diverses**

### Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2021

Monsieur GOURMAND demande des explications sur la délibération 47. Est-ce que toutes les parcelles sont vendues ? Qu'est ce qui justifie le changement de la réglementation en ce qui concerne les clôtures ? Madame le Maire précise que toutes les parcelles du lotissement sont vendues et que la délibération a été prise suite aux différentes demandes des colotis et rendre compatible le règlement du lotissement (caduc sous peu) à la réglementation applicable dans le reste du village.

Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des présents.

### **1- Personnel**

#### **Bibliothécaire :**

Madame le Maire rappelle le départ en retraite de la bibliothécaire au 30/09 et de la création d'un poste à 35h00 voté lors du précédent conseil.

Madame EDARD explique la décomposition du poste de l'agent actuellement, (périscolaire et bibliothèque) pour un total de 22h00.

La bibliothèque compte 65 adhérents dont 20 personnes de l'ESAT Atelier de la Forêt.

Nous avons reçu 24 candidatures dont 6 correspondants au profil. Les entretiens sont en cours.

#### **Extension des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque : (délibération n°2021 09 52)**

Le conseil municipal est sollicité sur une extension d'horaires pour une amplitude d'ouverture au public passant de 7h00 hebdomadaire à 23h30, soit une augmentation de 16H30.

Présentation est faite au conseil municipal des coûts engendrés par cette extension d'horaire et de la subvention potentielle au titre de la DGD.

A savoir :

Pour le mois de Déc 2021 :

Total dépenses : 1913 euros

DGD estimée : 745 euros

Pour l'année 2022 :

Total des dépenses 20.143

DGD estimée : 9696

En configuration nouveaux locaux

Total des dépenses 28.812

DGD estimée : 9696

Le conseil municipal s'engage à la mise en place de cette extension d'horaire dès l'arrivée de la nouvelle bibliothécaire.

### **Surcoût lié à l'extension d'horaire et au déplacement de la médiathèque dans les nouveaux locaux :**

Extension d'horaire : en année pleine pour une adjointe territorial au patrimoine, le surcoût calculé est de 20 797 €, avec une subvention estimée de 8633 € au titre de la DGD.

Déplacement de la médiathèque dans les nouveaux locaux.

Nous avons réceptionné le courrier actant la résiliation du bail de la perception à compter du 01/01/2022.

Dès l'intégration dans les nouveaux locaux (anciennement la perception), courant 2023, il faudra intégrer de nouvelles charges dues à l'entretien et au chauffage du bâtiment estimées globalement à 8 825 € annuels.

### **Agents techniques :**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre Monsieur CARLIER Nicolas sera nommé stagiaire en remplacement de Monsieur AUBIN Jérôme mis en retraite pour invalidité

A compter du 11 septembre 2021 Monsieur BRUNETTE Thomas sera nommé stagiaire en remplacement de Madame COUTIN Elie qui a intégré la crèche en tant qu'agent d'animation.

### **Crèche :**

Madame CAZENEUVE Léa remplacera Madame COUTIN Elie lors de son congé maternité.

## **2- Projets communaux**

### **EGLISE : (délibération n°2021 09 50)**

Des devis ont été demandés à la société TMP pour la réfection du fond de l'église :

- L'un pour la rénovation de la partie haute des corniches et des chapiteaux, y compris la croisée d'ogive à gauche du cœur de l'église, qui s'élève à 2 612,68 € TTC
- L'autre pour la rénovation des parties basses au-dessus des corniches (à droite et à gauche du cœur de l'église qui s'élève à 3 573,29 € TTC

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents ces 2 devis.

Madame le Maire informe que pour des raisons de sécurité, un devis pour une intervention sur les pavés du porche de l'église avec cette même société a été signé pour un montant de 1 897,25 €. Celui-ci consiste au grattage du support, au nettoyage et de la mise en place d'un mortier à la même hauteur des pavés.

### **PETITE MAISON**

Le local poubelle de la petite maison qui donne directement dans la maison n'est pas isolé. Les locataires ont une grosse déperdition de chaleur et des factures d'électricité très élevées (radiateurs électriques) Monsieur HAFFREINGUE Bruno explique qu'un devis a été demandé auprès de la société GCAM pour l'isolation du local poubelle de la petite maison.

Ce devis s'élève à 3 873,08 € TTC. Un autre devis a été demandé à la société PALA pour la porte, mais non reçu à ce jour.

Monsieur GOURMAND demande si un autre devis a été demandé ? La réponse est non.

Le conseil municipal reporte sa décision, dans l'attente d'un autre devis.

### **CRECHE (délibération n°2021 09 51)**

Le projet REGULAR pour l'extension de la crèche est exposé. Ce projet a été accepté par l'ABF.

Le devis estimatif s'élève à 136 800 € TTC comprenant tous les lots sauf peut-être le chauffage qui semble sous-estimé.

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération de principe pour la validation du projet tel qu'il est exposé pour 10 lots afin de déposer le permis de construire.

Projet validé à l'unanimité des présents.

## **RUE CROIX HAVART**

Le 21/09 relevé du géomètre

Le 22/09 présentation du projet aux riverains.

## **VIDEO PROTECTION**

Réponse favorable du commandant de la gendarmerie à notre demande d'audit pour le projet de la vidéoprotection. Pour cette étude, le Major HUBERT sera le référent sûreté en charge de nous aider et de répondre à nos questions.

Une réunion publique aura lieu le 13 octobre 2021 à 19H30 à la salle des fêtes en présence du commandant NOSTRY.

## **ALIGNEMENT DE MARZILLY**

Les travaux débuteront début octobre

## **DISTRIBUTEUR A PIZZAS (délibération n°2021 09 53)**

Le projet du kiosque à pizzas est exposé.

Mme FREDERICO a contacté ENEDIS pour étudier l'installation d'un compteur. Les frais d'installation, d'abonnement ainsi que la consommation seront à sa charge.

Madame le Maire propose d'établir une convention et demande que le conseil délibère sur les droits de place.

Le conseil municipal après concertation décide à l'unanimité des présents de ne pas instaurer de droit de place.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT/FLEURISSEMENT**

Monsieur HUSSON informe des différents projets établis par la commission :

**Jardin de l'église** => installation de 5 ou 6 carrés du style « jardin de curé » pour y planter des herbes aromatiques, médicinales... et la plantation d'arbres fruitiers. La commission a proposé à Monsieur HUBICHE d'être porteur du projet.

**Lutte contre l'ambroisie** => un employé des espaces verts suivra les formations et complètera l'équipe des référents ambroisie, Messieurs CHRETIEN et JOBART.

**Opération village et coteaux propres** => la date programmée initialement par le Grand Reims ne convenant pas pour cause de chasse, il est décidé de la reporter au 09/10.

Projet « in track » => outil de supervision énergétique applicable aux collectivités avec extension possible vers les particuliers à étudier. Joël HUSSON se charge de récolter plus d'informations.

**Borne électrique** => installation à étudier dans de la commune avec un gestionnaire externe. Un premier contact a été pris auprès du SIEM.

**Illuminations de Noël** => les illuminations étant vieillissantes, l'option location sur 3 ans est étudiée. Le coût annuel serait compris entre 3 000 € et 3 500 €. L'option d'une location à l'assentiment du conseil.

**Bourse aux plantes** => pour avril ou mai 2022

**Projet d'un arbre/une enfant** => reconduit

**Pièges à frelons** => efficacité peu reconnue à voir...

## **3- Commission jeunesse**

Madame EDARD explique :

Nous avons reçu 29 réponses suite au questionnaire adressé aux jeunes du village.

Depuis début avril, certains projets ont vu le jour comme l'aménagement du coin jeunes au stade de foot avec 3 abris, le coin pique-nique. Une table ping-pong a été installée au city stade, qui est d'ailleurs bien utilisée.

Nous avons aussi des demandes pour des animations, des cours de musique, de Pilates, yoga

Voir pour contacter les acteurs locaux qui pourraient prendre en charge ces activités.

La future médiathèque pourra prendre en charge par exemple des cours d'échecs, animer des ateliers de manga...

Un « comité des fêtes » pourrait être mis en place pour fédérer sur d'autres demandes : sorties nature, chasse au trésor, géocaching...

Autres demandes : l'installation d'une araignée. Le questionnaire interrogeait aussi la mise en place d'un conseil des jeunes. 11 jeunes sont intéressés pour y participer. Un projet d'implantation d'un CMJ sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Réflexion de Madame le Maire sur la possibilité de créer 1 ou 2 salles associatives aux alentours de la salle des fêtes.

#### **4- Manifestations**

- Annulation de la brocante du 12/09 par l'association,
- 17/09 Festival « itinéraires » à la Grange de Monsieur CHRETIEN
- L'essentiel sera distribué vers le 17/09,
- 18 et 19/09 journées du patrimoine,
- 03/10 concert d'orgue à l'église par VILLENET Bénédicte,
- 31/10 Halloween,
- 11/11 commémoration avec remises de médailles (8h30 rassemblement – 8h45 défilé – 10h00 remise des médailles),
- 17/12 Noël du personnel,
- 19/12 Noël du village.

#### **5- DIA**

Parcelles AC216 et AC199 (terrain) – AE 159 (maison) – AA 111 (terrain) – AE 198 (maison) – AD 144 (maison) – AA 273-275-276 (terrain) – AA 66 AA67 (maison) – AA79 (terrain) - AE55 (maison)

#### **6- INFORMATIONS DIVERSES**

- Préparation budgétaire 2022 par la CU du Grand Reims,
- Approbation des statuts modifiés par la CU du Grand Reims,
- Enquête de mobilité à compter du 7/09. Monsieur BESS Bruno est nommé enquêteur,
- Prochain conseil municipal le 12/10 à 19h30.

#### **7- QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur HUBICHE demande où en est le dossier de la maison de la rue de l'Eglise. Madame le Maire informe le conseil municipal qu'après son entrevue avec Monsieur le Sous-Préfet, le Tribunal Administratif de Lyon évoque 2 solutions :

- la révision du PLU qui impliquerait une bascule vers un PLUI => solution trop longue,
- d'envisager de lever l'alignement uniquement sur la maison incriminée. Cette procédure doit être initiée par le département avec une enquête publique d'une durée d'un mois => un courrier a été adressé au Président du département en ce sens

Monsieur GOURMAND soulève le problème du ruisseau qui dévie sur le chemin en direction des Grattières. Selon lui cela a provoqué la chute d'une moissonneuse batteuse dans le ruisseau. Il est difficile de contacter la police de l'eau qui est la seule à pouvoir autoriser à nettoyer mécaniquement le ruisseau. Ce dossier est en cours de traitement.

Monsieur GOURMAND fait le constat que les chemins ruraux disparaissent les uns derrière les autres au profit de cultures. Il faudrait faire un état des lieux et rentrer en discussion avec les agriculteurs pour voir ce qu'il convient de faire des chemins qui existent encore. Madame le Maire propose à Monsieur GOURMAND de porter le projet. Monsieur GOURMAND accepte cette mission.

*Séance levée à 22h00*

NOM Prénom	SIGNATURE
BEAUJARD Katia	
HAFFREINGUE Bruno	
LESCUYER Annick	
DIDIER Pascal	
TOURET Gilberte	
EDARD Isabelle	
CHRETIEN Gérard	
JOBART Pascal	
FOUCHAL Hacène	
HUSSON Joël	
SAUVAGE Sylvie	
ZAKRETA Stéphanie	
HAZART Florent	
GOURMAND Joel	
HUBICHE Maxime	